

Le clonage - 1/6

Voici une liste de contre arguments sur le clonage humain annoncé par les raeliens de la secte...

Voilà un e-mail que j'ai reçu qui répondait un à un à tous les arguments contre le clonage, sujet à méditer mais p*** quel propagande !!!

Le clonage est aujourd'hui dénoncé, vilipendé, criminalisé. La plupart des arguments avancés sont néanmoins des sophismes et des contre-vérités, voire des idioties pures et simples. En guise d'explication et de débat, nous avons droit aux menaces et aux cris des vierges humanistes effarouchées. Voici enfin des réponses simples, clairement argumentées et scientifiquement fondées, à l'hystérie ambiante. La Mutation est en marche !

1. Le clonage n'est pas naturel

C'est faux. La reproduction des êtres à l'identique est au contraire très répandue dans l'histoire de la vie. Toutes les bactéries, un grand nombre de plantes, certains insectes et quelques reptiles se reproduisent depuis toujours par clonage. Par ailleurs, les vrais jumeaux humains sont aussi de vrais clones : leur génome nucléaire et leur génome mitochondrial est parfaitement identique. Non fondé sur les faits, l'argument de la naturalité du clonage est aussi idiot. La roue et l'électricité ne sont pas naturelles non plus : faut-il les interdire ? Le préservatif et la pilule ne sont pas naturels : faut-il les interdire ? La fécondation in vitro et la péridurale ne sont pas naturelles : faut-il les interdire ? L'espèce humaine s'est développée à travers ses artifices.

2. Le clonage est contraire à la volonté divine

Cet argument d'autorité découle bien sûr de la foi en dieu. On ne discute pas des goûts ni des couleurs : libre aux croyants de refuser le clonage ; libre aux agnostiques et aux athées d'agir selon leur conscience. Droit de refuser, droit d'accepter... en un mot : droit de choisir. Défendre une position contraire, c'est défendre la théocratie contre la démocratie, l'obscurantisme contre la raison, l'intolérance contre le libre-arbitre. Les démocraties sont capables d'accepter une pluralité d'opinion, car on y suppose que la morale, le mode de vie, les convictions découlent du consentement volontaire des individus, et non de l'autorité de l'Etat ou de la pression d'une majorité. Une minorité ne peut être contrainte de modifier ses choix que s'ils mettent en péril les droits élémentaires de la majorité. Or, tel n'est pas le cas dans le clonage.

3. Le clonage instrumentalise le vivant

L'expression est creuse. Mais elle est compliquée et on l'utilise beaucoup pour cette raison : elle impressionne facilement un auditoire qui ne comprend pas très bien de quoi il retourne. En langage clair, " instrumentaliser le vivant " signifie utiliser ce qui est vivant pour une fin donnée. L'homme le fait en permanence : mettre du pesticide dans son jardin, cultiver des plantes et élever du bétail pour se nourrir, absorber un antibiotique pour tuer une bactérie, prendre la pilule contraceptive pour contrarier l'ovulation, prendre la pilule abortive pour supprimer un oeuf, avorter un embryon ou un fœtus non désiré, etc. Tout cela relève bel et bien de l'" instrumentalisation du vivant". Et alors ?

4. Le clonage nie la dignité humaine

Le clonage est recherché par des êtres humains qui veulent se reproduire ou qui veulent reproduire un enfant

Le clonage - 2/6

disparu sans disposer d'autres moyens pour cela. Est-il digne de leur refuser ce qui fait le sens de la vie pour beaucoup, à savoir répliquer son être à travers ses gènes ? En quoi un bébé en bonne santé reproduit par clonage serait-il plus indigne de vivre qu'un autre ? Par ailleurs, la notion de " dignité humaine " a toujours été relative. Les régimes totalitaires n'ont pas hésité à l'utiliser à leur profit : les nazis parlaient de " vies non dignes d'être vécues ", par exemple, pour supprimer de manière autoritaire les handicapés. Contre ces dérives inacceptables, chacun doit être son propre juge de la dignité de soi et de ses descendants. Et chacun doit assumer la responsabilité de ses actes.

5. Le clonage est réservé aux riches

Comme 90 % des nouvelles technologies : hier, les premières voitures, les premières radios, les premières télévisions étaient réservées aux riches. Fallait-il les interdire ? Faut-il arrêter aujourd'hui les recherches en biologie, médecine, astronomie, informatique, etc. sous le seul prétexte que les pauvres n'ont pas un accès immédiat à leurs retombées ? L'argument des pauvres contre les riches est donc de nature démagogique, quand il ne cache pas une vision idéologique archaïque de la société. Qui plus est, le clonage est une question privée : il ne relève pas des dépenses publiques, dont on peut toujours discuter de manière démocratique la répartition.

6. Le clonage reproduit des individus potentiellement éliminés par la sélection naturelle

Bien sûr : sans le clonage, certains individus stériles resteraient sans descendance. Mais il en va de même pour les deux tiers d'entre nous : sans la médecine, nous serions morts avant d'avoir été capables de procréer. Éliminons pendant deux générations les antibiotiques, et la population mondiale ne manquerait pas de décroître rapidement ! Même si cette vérité est désagréable à entendre, il faut bien que reconnaisse que la grande majorité des hommes modernes sont des " animaux malades " maintenus en vie par le progrès biotechnologique. Veut-on pour autant un retour au paléolithique et une espérance de vie moyenne de 25 ans ? L'homme doit-il être le jouet impuissant de la sélection naturelle ou doit-il choisir souverainement son destin, selon sa propre volonté, c'est-à-dire sa propre sélection ?

7. Le clonage fera du futur clone une "bête curieuse"

Les seuls arguments valables concernant le clonage regardent en effet le clone lui-même. À défaut de consensus sur les bases d'une improbable " morale universelle ", tout le monde considère au moins qu'il ne faut pas faire à autrui ce que l'on aimerait pas qu'autrui nous fasse. La transformation du clone en " bête curieuse " relèverait d'une opinion publique chauffée à blanc par les médias. La faute morale en incomberait non au clone ou à ses géniteurs, mais à certains journalistes en panne de soi-disant " transparence ". Sous prétexte de sensationnalisme, on gâche ainsi des vies qui ne demandent qu'à rester paisibles et privées. Un traitement rationnel de l'information considère l'enfant clone comme n'importe quel autre enfant. Il en va de même pour le bon sens : cet enfant, qui sera peut-être votre voisin, sera impossible à distinguer d'un autre. Par ailleurs, les hystéries médiatiques disparaissent aussi vite qu'elles sont apparues : parmi les moins de 30 ans, qui est capable de citer le nom du premier bébé éprouvette, lui aussi promis à un destin social funeste par certains médias de l'époque ?

8. Le clonage créera une instabilité psychologique majeure chez l'enfant

La " stabilité psychologique " dépend d'un grand nombre de facteurs dont certains sont d'origine purement

Le clonage - 3/6

biologique : le bonheur de vivre ne se décrète pas, il se ressent souvent de manière innée. Des enfants ayant vécu des expériences traumatisantes (pédophilie, déportation, violence) sont parfaitement à l'aise à l'âge adulte. D'autres, ayant vécu dans un environnement "normal" et protégé, deviennent au contraire des asociaux ou se trouvent mal dans leur peau. Etre né de deux parents biologiques "classiques" n'est certainement pas une garantie de bonheur. Etre né de clonage n'est pas non plus une malédiction assurée. Il est certain que les premiers enfants clones demanderont un suivi attentif de leur maturation psychologique, notamment de la capacité à comprendre et accepter leur naissance. A mesure que la technique sera banalisée, elle sera de moins en moins traumatisante : le clone n'aura pas le sentiment d'une altérité radicale.

9. Le clonage produira des individus sans identité propre, des "photocopies"

Absurde. Les vrais jumeaux ont exactement le même bagage génétique, plus encore que les clones (car leurs mitochondries, héritées de la mère, sont identiques, ce qui ne sera pas le cas des clones par rapport à leur géniteur). Or, tout le monde sait que les jumeaux vivent leur vie sans avoir l'impression d'être des photocopies. Ils possèdent pourtant une étonnante ressemblance, aussi bien physique que psychologique. Mais les gènes ne déterminent pas tout : chaque individu réagit à sa manière dans son environnement. Par ailleurs, les jumeaux souffrent très rarement de leur similitude. Ils témoignent au contraire d'un sentiment très puissant d'affection, de liens intimes. Rien ne dit que le clone n'éprouvera pas la même relation à l'égard de son géniteur.

10. Le clonage va devenir le seul mode de reproduction

C'est déjà ce que l'on pronostiquait pour les bébés éprouvette. En fait, la procréation médicalement assistée, dont le clonage reproductif est simplement une variante, représente une solution de dernier recours, pour ceux qui ne peuvent avoir d'enfants autrement. Le clonage "de confort" restera fort longtemps l'exception. L'immense majorité des êtres humains continueront longtemps à utiliser la bonne vieille fécondation naturelle, qui a le mérite de joindre l'utile à l'agréable ! Si le clonage devenait un jour d'accès plus facile, s'il venait à se répandre, nous serions toujours confrontés à la même question fondamentale : au nom de quoi faudrait-il l'interdire ? Quel serait l'impératif absolu capable de s'imposer de manière autoritaire à tous les individus de la planète ? Qui pourrait décider arbitrairement au nom de l'espèce humaine, contre l'avis de certains membres de cette espèce humaine ?

11. Le clonage est une arme pour les dictateurs fous

Il s'agit là d'un mauvais scénario de science-fiction. Les dictateurs (qui sont rarement fous) ont autre chose à faire que d'investir dans un clonage de masse. Pour assujettir une population, il est inutile de recourir à une solution aussi coûteuse et aléatoire : le fait d'être cloné n'imprime pas l'obéissance dans le cerveau ! Il est beaucoup plus simple d'utiliser les moyens classiques de terreur et de propagande. Quand on y réfléchit bien, tout peut devenir une arme dans la main d'un dictateur fou : c'est le problème de la dictature, pas le problème du clonage. En réalité, c'est la lutte contre le clonage qui offre aujourd'hui le visage de la dictature universelle. Une poignée de fanatiques semblent prêts à imposer une loi universelle, planétaire, frappant les 6 milliards d'humains sans aucune considération pour la diversité de leurs convictions.

12. Le clonage est une technique encore incertaine et dangereuse

Vrai. Comme le furent dans leurs premières années la vaccination, la greffe, la fécondation in vitro, la

Le clonage - 4/6

contraception, etc. Tout progrès biotechnologique repose sur une part d'incertitude. Statistiquement, il y a toujours des ratés et des échecs dans nos expériences. Faut-il par exemple dresser la (longue) liste des médicaments retirés du marché pour effet secondaire imprévu et indésirable ? Contrairement à d'autres biotechnologies, le clonage ne met pas en danger la vie d'autrui : c'est une affaire privée, qui concerne un couple et sa descendance. Il est en revanche absolument indispensable que les candidats au clonage soient parfaitement informés des risques de la technologie, pour eux et surtout pour leurs descendants. Néanmoins, ces risques sont minimisés par les progrès importants du monitoring prénatal : au moindre développement anormal des tissus ou des organes, il sera possible d'interrompre la grossesse.

13. Le clonage est la négation de la liberté

Affirmer cela revient à supposer que l'homme est entièrement déterminé par ses gènes, de sorte que deux génomes identiques aboutiraient à deux destins identiques. C'est évidemment faux : notre milieu compte aussi dans la construction de notre personnalité. En fait, être libre signifie être capable de définir ce qui est bon pour soi (et ce qui est bon en soi). Les clones pourront le faire, ce qui n'est pas le cas des handicapés mentaux, par exemple. Si le clone est génétiquement identique à son ascendant, il en différera par tout ce qui constitue notre conscience : la mémoire de soi, c'est-à-dire les souvenirs de tout ce que nous avons vécu personnellement. Le clone aura donc bel et bien une individualité et une conscience, une liberté d'acte et de pensée.

14. Le clonage va déstructurer la famille

Le modèle familial nucléaire du XIXe siècle a déjà été largement dissout par l'évolution des moeurs, au moins en Occident. On ne voit pas trop en quoi le clonage changerait la donne. L'identification du père ou de la mère comme "géniteur" sera préservée, de même que la différence de génération. La relation triangulaire "père-mère-enfant" n'est pas en elle-même une garantie de bonheur et de plénitude : combien d'enfants souffrent de parents qui ne s'entendent pas et dont la vie quotidienne devient un enfer ? Par ailleurs, dans beaucoup de pays non-occidentaux, la relation triangulaire n'est pas le modèle familial dominant : les rapports de parentés sont par exemple distribués de manière bien plus complexe chez les oncles et les tantes d'un enfant, à égalité symbolique par rapport au père et à la mère. Dans ce domaine, il vaut mieux reconnaître que beaucoup de nos jugements sont très relatifs et cesser de croire qu'un seul modèle est le bon.

15. Le clonage transformera l'enfant en banque d'organes

Non. Il s'agit là d'une confusion encore fréquente entre clonage thérapeutique et clonage reproductif. Le premier vise en effet à créer des tissus compatibles pour les greffes. Mais il est inutile de produire un enfant pour cela : il suffit de cultiver des cellules souches et de les différencier selon les besoins thérapeutiques. Ces cellules souches peuvent être obtenues par le clonage de cellules embryonnaires, d'où une confusion avec le clonage reproductif. Mais on peut difficilement considérer qu'un embryon à l'état de deux, quatre ou huit cellules indifférenciées constitue un être humain à part entière ! Par ailleurs, les scientifiques découvrent de plus en plus de cellules souches présentes dans le corps des adultes : à l'avenir, il sera peut-être inutile de pratiquer le clonage thérapeutique des cellules embryonnaires.

16. Le clonage ne prend pas en compte l'intérêt propre de l'enfant

Le projet parental regarde les parents et eux seuls. Admettre le contraire, c'est soumettre chaque individu au

Le clonage - 5/6

bon vouloir de la société ou de l'Etat. Les parents naturels ne se reproduisent pas toujours en ayant seulement en tête les intérêts de leur future progéniture. Par exemple, beaucoup de couples qui ont perdu un enfant en fin de grossesse ou en bas âge tentent immédiatement d'en avoir un autre, dans une logique de "remplacement". De même, certains ont des enfants en fonction de leurs convictions religieuses. Il est par ailleurs très difficile de parler au nom de l'intérêt d'un enfant à naître. En France, un procès retentissant a récemment conclu que le fait d'être né handicapé pouvait donner lieu à des réparations. Interdire le clonage sous le prétexte que les médecins ou les parents sont responsables des éventuelles tares du clone ouvrirait un peu plus la boîte de Pandore : la moindre imperfection des fécondations naturelles pourrait susciter d'interminables procès en dommages moraux, et tout le monde serait sous la pression du "zéro défaut"...

17. Le clonage est une forme d'eugénisme

Pas vraiment. On utilise ce mot pour faire peur. L'eugénisme est la doctrine selon laquelle une population peut être améliorée par l'élimination des tares ou l'amélioration des qualités biologiques. Or, le clonage reproduit à l'identique, c'est-à-dire qu'il transmet les qualités comme les tares. Il est donc neutre du point de vue sélectif. Par ailleurs, le clonage est un choix individuel et non un choix collectif. Il ne s'agit pas d'une politique autoritaire, où l'Etat imposerait les critères de reproduction. Même lorsque les tests génétiques et la thérapie génique seront démocratisés, chacun devra être libre de décider ce qui est bon pour lui-même, et éventuellement pour sa descendance. Ce n'est pas de l'eugénisme, mais de l'autosélection consciente et volontaire.

18. Le clonage est condamné par l'opinion publique

C'est d'autant plus vrai que cette "opinion publique" a été préalablement formatée dans un sens unique par les médias (cela s'appelle le clonage mental). Les individus ne disposent pas d'une information complète ni de vrais débats contradictoires. Aucun des arguments que vous êtes en train de lire n'a été vraiment exposé ni débattu dans la presse, à la radio ou à la télévision. Par ailleurs, les majorités ont-elles le droit d'imposer leur vue aux minorités ? Dans ce cas, il faudrait soumettre toute réforme sociale ou toute nouvelle technologie au référendum. Malgré un climat très défavorable, 10 % des Français se sont déclarés favorables au clonage : cela représente tout de même un minimum de 4 millions de citoyens adultes dont on méprise l'opinion ! Si l'on avait posé une question non tendancieuse, ce chiffre serait sans doute à multiplier par deux ou trois.

19. Le clonage est un crime contre l'humanité

Donner la vie n'est pas un crime. Si l'on pense aux risques de malformation du clone, il faut alors considérer que toutes les femmes donnant naissance consciemment à des individus atteints de tares physiques ou mentales commettent des crimes contre l'humanité. Par ailleurs, à force d'utiliser le "crime contre l'humanité" à toutes les sauces, cette notion ne voudra plus dire grand chose. Il serait bon que certains commentateurs pèsent leurs mots avant de qualifier à tort ou à travers tout ce qui heurte leur conviction personnelle. La surenchère des qualificatifs est un phénomène déplorable ; quand il s'agit de hurler avec les loups, et même d'en rajouter pour hurler un peu plus fort, cette pratique devient franchement odieuse.

20. Le clonage "marchandise" un peu plus la vie

Ce n'est pas un argument de fond, car on pourrait très bien proposer un service public de clonage, dans une

Le clonage - 6/6

logique non marchande. Le fait que cette technique de procréation soit coûteuse et que certains en tirent profit ne suffit pas à la condamner : la conception des médicaments est coûteuse, les laboratoires en tirent profit... faut-il donc les interdire ?

Voilà ! Alors j'aimerais connaître votre opinion sur ce sujet...

(je sais que j'ai fait un copier/coller et je ne m'en cache pas mais je tenais à vous faire part de cet propagande faites sur le net que vous allez peut-être recevoir prochainement dans votre boîte d'e-mail...)